

)) Communiqué de Presse

Logement

Les nouvelles constructions immobilières

La ville d'Ermont compte environ 40 % de logements sociaux et 60 % de logements privés sur son territoire. Pour maintenir sa population, la ville souhaite favoriser la construction de nouvelles habitations. Maisons de ville, petits immeubles collectifs en centre-ville seront les nouveaux habitats destinés aux Ermontois l'année prochaine.

L'Office Public de l'Habitat

L'OPH est un organisme public d'habitations à loyers modérés. Il envisage deux grandes opérations cette année.

- Les Hauts d'Ermont

Dix maisons de ville y seront construites par Ermont Habitat et destinées à la location sociale ; y seront prioritaires les familles avec enfants. Preuve de l'ambition écologique d'Ermont Habitat, ces nouvelles constructions s'inscrivent dans une démarche de certification Habitat et Environnement.

- Le clos de l'Audience

Afin de répondre à la forte demande de logements adaptés aux seniors, Ermont Habitat a pour ambition de former un ensemble cohérent sur le plan urbain avec 25 logements locatifs sociaux, qui s'inscrivent dans une démarche Haute Qualité Environnementale.

Bouwfonds Marignan

Bouwfonds Marignan est le premier promoteur du Val d'Oise de constructions collectives neuves. Il commercialise actuellement une nouvelle résidence haut standing, composée de 53 logements et située au cœur du quartier de Cernay.

ICF La Sablière

Bailleur social de la SNCF en Ile-de-France et filiale du groupe ICF, ICF La Sablière construira, courant 2010, 35 logements neufs rue de Stalingrad.

La réaction de M. le Sénateur-Maire face aux prix de l'immobilier

M. le Sénateur-Maire s'est rendu avec la délégation de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) au ministère du Budget pour rencontrer Eric Woerth, ministre du Budget et des comptes publics, le 8 juin dernier, afin de lui faire part de leur mécontentement concernant le prix exorbitant de vente du patrimoine d'ICADE. Les élus dénoncent la plus-value scandaleuse que réalise ICADE dans cette cession.

Hugues Portelli a rappelé au ministre que les communes doivent supporter des garanties d'emprunt contractées par les bailleurs sociaux qui atteignent des niveaux inquiétants. Il lui a demandé de ne plus faire peser ces garanties sur les communes.

Eric Woerth s'est engagé à étudier, en concertation avec le Comité des Finances Locales, la possibilité de compenser intégralement la perte financière consécutive aux exonérations de la taxe foncière. Rappelons que cette vente concerne 4 600 logements dans le Val d'Oise, à Ermont, Gonesse, Sarcelle et Villiers-le-Bel.

